

DOSSIER DE PRESSE

AOÛT 2020

CLASSEMENT DES VILLES SELON LE COÛT DE LA VIE ÉTUDIANTE 2020

SOMMAIRE

EDITO

LES PRINCIPAUX CHIFFRES

CLASSEMENT DU COÛT DE LA VIE PAR VILLE UNIVERSITAIRE

CLASSEMENT DU COÛT DU LOGEMENT PAR VILLE UNIVERSITAIRE

LES TRANSPORTS EN COMMUN : DES INÉGALITÉS TERRITORIALES IMPORTANTES

CLASSEMENT DÉTAILLÉ DES VILLES UNIVERSITAIRES

ANNEXE

NOTRE PARTENAIRE



UN COÛT DE LA VIE QUI AUGMENTE PARTOUT MAIS AVEC D'IMPORTANTES DISPARITÉS EN FONCTION DES TERRITOIRES

Si le coût de la vie étudiante augmente de 3,69% au niveau national et dans toutes les villes étudiantes, on note d'importantes disparités en fonction des territoires. Ainsi, la ville où le coût de la vie augmente le plus est Lyon avec 5,95% et celle où il augmente le moins est Evry avec 1,82%. L'écart est également important entre la ville la plus chère et la ville la moins chère, respectivement Paris avec des dépenses mensuelles moyennes de 1318,31 € et Limoges avec 790,75 €, soit une différence de 527,56 €.

L'évolution constante du coût de la vie conduit de plus en plus d'étudiant·e·s à se salarier pour pouvoir assumer les dépenses quotidiennes ; ce sont ainsi près d'un·e étudiant·e sur deux qui travaille à côté de ses études. Les bourses quant à elles ne concernent que 26,37% du nombre total d'étudiant·e·s, et ses montants restent largement inférieur à ce qui est nécessaire pour vivre chaque mois ; ainsi l'échelon maximum correspond à 567,9€ et 31,8% des boursier·ère·s ne perçoivent que 103,2€¹. Face à la hausse des dépenses et à un système de bourses qui se révèle inefficace pour lutter contre la précarité étudiante, la reproduction sociale dans l'enseignement supérieur devient

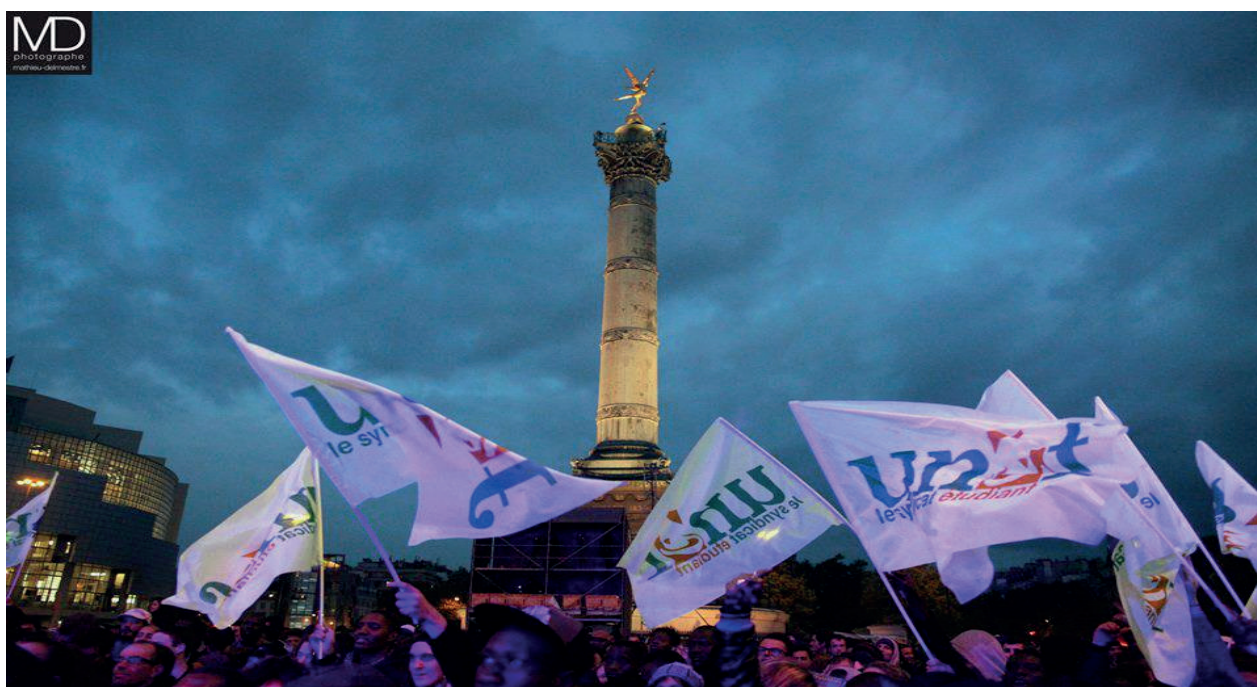
plus importante. En effet, les étudiant·e·s sont dans l'obligation soit de se salarier en parallèle de leurs études, soit de limiter leurs dépenses quitte à sauter des repas, d'autre peuvent faire appel à la solidarité familiale. Cette situation ne garantit ni la réussite, ni l'autonomie des étudiant·e·s.

LE COÛT DU LOGEMENT DEMEURE LE FACTEUR TERRITORIAL LE PLUS DISCRIMINANT²

L'écart mensuel entre la ville où les loyers sont les plus élevés (Paris avec 885 €) et les villes où ils sont les moins élevés (Poitiers et Le Mans avec 347 €) est de 538 € en 2020 contre 533 euros en 2019.

Cette année, l'augmentation du montant des loyers est de 2,41% en général et de 2,56% dans le parc privé. Cette augmentation touche l'intégralité des territoires : sur les 47 villes universitaires étudiées dans ce classement, 43 villes voient leurs loyers augmenter, 2 voient leur loyer stagner (Avignon et Saint Denis) et 2 voient leurs loyers baisser (Evry et Le Havre).

L'inflation constante des loyers pèse lourd dans la hausse du coût de la vie pour les étudiant·e·s, il est donc urgent de mettre en place un encadrement des loyers sur l'ensemble des villes universitaires, d'augmenter le montant des



¹Note Flash du SIES numéro 19, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, octobre 2019

² Les données sur les loyers nous sont fournies par LocService.fr. L'UNEF exploite ensuite ces données pour établir les classements et les évolutions. Plus d'information sur LocService.fr à la fin de ce dossier.

aides au logement et de construire davantage de résidences CROUS.

LES TRANSPORTS : DES DISPARITÉS IMPORTANTES QUI MET EN AVANT DES POLITIQUES SOCIALES TRÈS DIFFÉRENTES SELON LES MUNICIPALITÉS

Avec 342 € par an, l'Ile-de-France demeure le territoire où les transports sont les plus élevés. Néanmoins, les disparités entre les tarifs des transports en commun en Province demeurent importantes ; ainsi entre Limoges (90 €) et Rennes (336 €), l'écart annuel de l'abonnement est de 266 €. Cependant les différences de tarifs ne s'expliquent pas uniquement par la taille des villes et des réseaux de transports, puisque certaines grandes villes offrent des tarifs étudiants moins élevés que certaines villes de taille moyenne, c'est notamment le cas de Toulouse et de son abonnement annuel à 102 €.

Les différences de transports mettent en avant des différences de moyens mais aussi de volonté politique entre les différentes municipalités. Les coûts en transports constituent des inégalités entre les étudiant·e·s : inégalités économiques, puisque certain·e·s étudiant·e·s n'ont pas la capacité financière de louer un appartement à proximité de leur lieu d'étude et doivent prendre les transports en commun, mais aussi inégalités

sociales puisque l'incapacité à pouvoir accéder à un réseau de transport en illimité limite la vie sociale.

L'enjeu d'une réduction des coûts des transports est donc un enjeu social pour une plus grande accessibilité des étudiant·e·s à la mobilité mais est aussi un enjeu environnemental ; en effet, dans certaines villes moyennes, les étudiant·e·s préfèrent utiliser un véhicule personnel que les transports en commun, en raison de tarifs trop élevés.

DES COLLECTIVITÉS LOCALES PARFOIS PEU VOLONTARISTES DANS LA LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE

Certaines collectivités locales ne mettent en place aucune mesure destinées aux jeunes et aux étudiant·e·s ; ainsi, nombreuses sont celles qui ne disposent pas de tarifs réduits dans les transports en commun pour les étudiant·e·s boursier·ère·s, certain·e·s ne proposent même pas d'abonnements étudiants. Peu de municipalités agissent également pour le coût des loyers pour les étudiant·e·s.

Les divergences d'implication municipale se retrouvent également dans la mise en place ou non de politiques à destination des étudiant·e·s, non prise en compte dans ce classement, tels que des politiques d'accès à la santé ou à la culture.



DES MESURES À PRENDRE POUR LIMITER LES DISCRIMINATIONS TERRITORIALES ET RÉDUIRE LE COÛT DE LA VIE

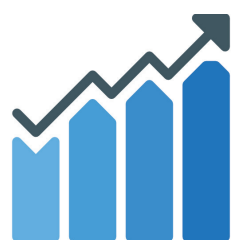
Par-delà les collectivités territoriales, c'est également à l'Etat de prendre des mesures d'urgence pour lutter contre l'inflation du coût de la vie pour les étudiant·e·s. L'UNEF revendique donc :



Un plan d'urgence de refonte des aides sociales pour répondre à la précarité comprenant notamment une revalorisation de 20% des bourses, l'ouverture du système de bourses à 100 000 étudiant·e·s supplémentaires et la mise en place d'un complément de bourse de 100€ par échelon de bourse pour les étudiant·e·s des DROM où le coût de la vie est plus élevé alors que les aides sont les mêmes.



Un accompagnement social des étudiant·e·s étranger·e·s en supprimant le critère de nationalité pour accéder aux bourses et en rétablissant des frais d'inscription identiques à ceux des étudiant·e·s français·e·s.



Une augmentation du budget des CROUS permettant au CROUS de remplir leur mission de service public et ainsi d'appliquer des tarifs sociaux concernant les logements et la restauration universitaire et garantissant la construction des 60 000 logements annoncés en 2017 par le gouvernement.



La généralisation de l'encadrement des loyers dans l'ensemble des villes universitaires, l'indexation des APL sur l'indice de révision des loyers et annulation du changement de mode de calcul des APL.



La mise en place de la gratuité pour les étudiant·e·s dans les transports en commun dans l'ensemble des villes universitaires.



Un accompagnement lors de l'insertion professionnelle avec le remise en place de d'Aide à la Recherche du Premier Emploi (ARPE), supprimée en janvier 2019.



La mise en place de mesures contre la précarité menstruelle et pour l'égalité femmes-hommes tel que l'accès à des protections périodiques gratuites sur l'ensemble des sites universitaires et CROUS et la généralisation de chèque santé permettant une visite gratuite chez un·e gynécologue par an pour l'ensemble des étudiant·e·s en ayant besoin.

LES PRINCIPAUX CHIFFRES

LE COÛT DE LA VIE MENSUEL

Ville la plus chère : Paris : **1 318,31 €**

Ville la moins chère : Limoges : **790,75 €**

Écart entre la ville la plus chère
et la ville la moins chère : **527,56 €**

Plus forte hausse
du coût de la vie : Lyon : **+5,95%**
soit : **+57,21 €/mois**

Plus faible augmentation
du coût de la vie : Evry : **+1,82%**

Augmentation globale du
coût de la vie étudiante : **+ 3,69%**

LE COÛT DU LOGEMENT³

Ville de région aux loyers les plus élevés : Nice : **613 €**

Ville aux loyers les moins élevés : Poitiers et Le Mans : **347 €**

Écart en région entre la ville la plus
chère et la ville la moins chère : **266 €**

Soit : **1,76** fois le loyer de Poitiers à Nice

Ville aux loyers les plus élevés : Paris : **885 €**

Écart national entre la ville la plus
chère et la ville la moins chère : **538 €**

Soit : **2,55** fois le loyer du Mans à Paris

³ Les données sur les loyers nous sont fournies par LocService.fr. L'UNEF exploite ensuite ces données pour établir les classements et les évolutions. Plus d'information sur LocService.fr à la fin de ce dossier.

Les principales augmentation de loyers :



Lyon : **+ 5,42%**

Créteil : **+ 4,65%**

Bordeaux : **+ 4,24%**

Brest : **+ 4,11%**

Limoges : **+ 4,11%**

14 villes où le loyer dépasse **500€** par mois (soit +1 par rapport à 2019)

LE COÛT DU TRANSPORT

Tarif le plus élevé : Ile-de-France : **342 €**

Tarifs les moins élevés dans les grandes villes : Marseille : **100 €**

Toulouse : **102 €**

Tarif en région le plus élevé : Rennes : **336 €**

Tarif le moins élevé : Limoges : **90 €**

Écart en région entre le tarif le plus élevé et le moins élevé : **246 €**

Soit : **3,7** fois le tarif de Limoges à Rennes

Les principales augmentation de transports :



Brest : **+ 8%**

Bordeaux : **+ 3,55%**

Lille : **+ 1,59%**

Lyon : **+ 1,56%**

Les villes où les tarifs dépassent les 300€ par an : Ile-de-France **342€**,
Rennes **336€**, Lyon **325€**, Dijon **315€**, Lille **307,2€**

CLASSEMENT DU COÛT DE LA VIE PAR VILLE UNIVERSITAIRE

Ce classement recense le coût de la vie pour les étudiant·e·s dans les 47 plus grosses villes universitaires de France métropolitaine. Pour établir ce calcul, quatre facteurs sont pris en compte sur les années universitaire 2019-2020 et 2020-2021 :

- Un socle fixe commun à tout·e·s les étudiant·e·s réparti·e·s dans trois zones géographiques (Paris, Banlieue parisienne et province), comprenant les frais d'inscription, la CVEC, la contribution audiovisuelle publique, les frais de restauration, l'électricité, l'assurance habitation, le téléphone, internet, les frais bancaires, les services médicaux, les frais liés aux mutuelles, l'alimentation, les produits d'hygiène et d'entretien, l'habillement, les livres et les loisirs.
- Les loyers moyens des logements étudiants privés dans chaque ville universitaire, mesurés chaque année par locservice.fr ⁴.
- Le coût annuel des transports en commun pour les étudiant·e·s non boursier·ère·s.
- Le montant des APL (qui est soustrait au montant moyen des loyers dans chaque ville).

Classement	Ville	Dépenses mensuelles 2020	Evolution
1	Paris	1 318,31 €	3,17%
2	Nanterre	1 172,43 €	2,58%
3	Créteil	1 147,43 €	5,57%
4	Guyancourt	1 105,43 €	3,42%
5	Champs sur Marne	1 101,43 €	4,71%
6	Saint-Denis	1 072,43 €	2,73%
7	Cergy	1 063,43 €	3,96%
8	Orsay	1 058,43 €	3,67%
9	Nice	1 054,00 €	5,06%
10	Evry	1 038,43 €	1,82%
11	Lyon	1 019,33 €	5,95%
12	Bordeaux	1 013,65 €	5,35%
13	Aix-en-Provence	984,58 €	4,10%
14	Marseille	949,58 €	3,92%
15	Lille	948,85 €	3,97%
16	Montpellier	939,58 €	3,85%
17	Strasbourg	936,25 €	4,56%
18	La Rochelle	930,42 €	4,59%
19	Toulouse	917,75 €	4,18%
20	Toulon	897,75 €	3,67%
21	Nantes	893,58 €	4,78%
22	Grenoble	881,75 €	3,86%
23	Rouen	877,88 €	4,00%
24	Rennes	884,25 €	4,84%
25	Metz	871,38 €	4,03%

⁴ Les informations relatives aux loyers moyens nous sont fournies par notre partenaire LocService.fr.

26	Chambery	868,83 €	3,92%
27	Avignon	860,92 €	3,34%
28	Amiens	859,55 €	3,59%
29	Dijon	858,50 €	3,72%
30	Orléans	854,75 €	3,74%
31	Le Havre	849,25 €	3,26%
32	Reims	851,30 €	3,63%
33	Nancy	850,75 €	3,63%
34	Caen	860,38 €	4,98%
35	Tours	851,42 €	4,65%
36	Nîmes	847,58 €	4,93%
37	Besançon	836,58 €	3,95%
38	Clermont-Ferrand	831,75 €	3,97%
39	Mulhouse	828,00 €	3,60%
40	Perpignan	828,63 €	4,12%
41	Angers	828,25 €	4,91%
42	Saint-Etienne	808,00 €	4,91%
43	Pau	806,83 €	4,78%
44	Brest	805,75 €	5,70%
45	Le Mans	796,90 €	4,57%
46	Poitiers	791,91 €	4,32%
47	Limoges	790,75 €	5,58%

Tableau : Classement des villes universitaire en fonction du coût de la vie.

Les plus fortes évolutions :

Lyon : **+ 5,95 %**

Créteil : **+ 5,57 %**

Brest : **+ 5,70 %**

Bordeaux : **+ 5,35 %**

Le TOP 8 de ce classement est entièrement composé des villes d'Ile-de-France, qui constituent toujours le bassin de vie le plus cher pour les étudiant·e·s. Certaines villes de taille moyenne se retrouvent être plus chères pour les étudiant·e·s que les grandes villes : c'est le cas par exemple de Rennes et de Nice où le coût de la vie y est plus élevé que celui de grandes villes comme Strasbourg, Marseille, Montpellier ou Toulouse.



CLASSEMENT DU COÛT DU LOGEMENT PAR VILLE UNIVERSITAIRE

Les données sur les loyers nous sont fournies par LocService.fr. L'UNEF exploite ensuite ces données pour établir les classements et les évolutions. Plus d'information sur LocService.fr à la fin de ce dossier.

L'accès à un logement autonome est souvent une obligation pour pouvoir poursuivre ses études dans l'enseignement supérieur ; selon l'Observatoire de la Vie Étudiante, ce sont ainsi près de deux tiers des étudiant·e·s qui sont décohabitant·e·s⁵. Alors que le logement représente plus de la moitié d'un budget étudiant, chaque augmentation pèse lourdement sur le pouvoir d'achat des jeunes. **Les baisses successives puis le gel de l'aide personnalisée au logement (APL) représente donc un manque à gagner important malgré la légère revalorisation des derniers mois qui reste bien en deçà des baisses précédentes. La réforme des APL prévues pour les mois à venir risque de précariser davantage les étudiant·e·s en baissant les aides au logement auxquelles il·elle·s ont droit.**

Le montant moyen des loyers varie énormément et constitue une inégalité importante entre les territoires ; de 347 euros au Mans ou à Poitiers à 885 euros à Paris, le loyer peut être multiplié par 2,55 d'une ville à une autre. A la rentrée 2020 les loyers privés augmentent en moyenne de 3,26% en Province, 1,37% en région Parisienne, et 2,56% dans toute la France (2,41% si l'on prend en compte les résidences CROUS).

ZOOM sur l'encadrement des loyers :

L'encadrement des loyers est une mesure permettant à une municipalité de définir un montant maximum des loyers en interdisant toute augmentation supérieure de plus de 20% au loyer dit « de référence ». L'encadrement des loyers permet aux étudiant·e·s ainsi qu'aux plus précaires d'être protégé·e·s en empêchant des flambées des prix. Cette mesure fonctionne et permet de limiter l'inflation, ainsi la ville de Paris qui a réinstauré l'encadrement des loyers a vu la hausse moyenne des loyers étudiants dans le parc privé passer de 5,18% en 2019 à 1,37% en 2020. Ces chiffres démontrent qu'en l'absence de régulation, les loyers explosent. Ces augmentations se font sur le dos des étudiant·e·s et des plus précaires, il est donc urgent que l'encadrement des loyers soit généralisé et sanctuarisé.

Face à des loyers qui ne cessent d'augmenter d'année en année et précarisent les étudiant·e·s, l'UNEF revendique :

- La revalorisation de 20% des APL
- La généralisation de l'encadrement des loyers à toutes les villes universitaires
- La poursuite de la construction de logements étudiants CROUS gérés par le CROUS



Lyon : **+ 5,42%**

Créteil : **+ 4,65%**

Bordeaux : **+ 4,24%**

Brest : **+ 4,11%**

Limoges : **+ 4,11%**

⁵ Observatoire national de la vie étudiant (OVE), Le logement étudiant, octobre 2017.

36 Villes où le loyer augmente hors région parisienne

19 Villes où le loyer augmente de plus de 2%

10 Villes où le loyer moyen est supérieur au montant d'une bourse échelon 7 (567,9€)

67,13% Part du loyer dans les dépenses mensuelles à Paris

	Villes	Loyers 2020
1	Paris	885,00 €
2	Nanterre	745,00 €
3	Créteil	720,00 €
4	Guyancourt	678,00 €
5	Champs sur Marne	674,00 €
6	Saint-Denis	645,00 €
7	Cergy	636,00 €
8	Orsay	631,00 €
9	Nice	613,00 €
10	Evry	611,00 €
11	Bordeaux	565,00 €
12	Lyon	564,00 €
13	Aix en Provence	548,00 €
14	Marseille	503,00 €
15	Lille	495,00 €
16	Montpellier	495,00 €
17	Strasbourg	485,00 €
18	La Rochelle	483,00 €
19	Toulouse	481,00 €
20	Toulon	455,00 €
21	Nantes	442,00 €
22	Grenoble	441,00 €
23	Rouen	429,00 €
24	Rennes	428,00 €
25	Chambery	425,00 €
26	Metz	424,00 €
27	Avignon	416,00 €
28	Amiens	415,00 €
29	Orleans	411,00 €
30	Caen	410,00 €
31	Nîmes	406,00 €
32	Dijon	404,00 €
33	Tours	404,00 €
34	Reims	401,00 €
35	Nancy	401,00 €
36	Le Havre	401,00 €
37	Perpignan	388,00 €
38	Besançon	385,00 €
39	Mulhouse	384,00 €
40	Clermont-Ferrand	383,00 €
41	Angers	380,00 €
42	Pau	367,00 €
43	Saint-Etienne	362,00 €
44	Brest	355,00 €
45	Limoges	355,00 €
46	Le Mans	347,00 €
47	Poitiers	347,00 €

Tableau : Classement des villes en fonction du montant moyen des loyers



LES TRANSPORTS EN COMMUN : DES INÉGALITÉS TERRITORIALES IMPORTANTES

La souscription à un abonnement de transports en commun est inévitable pour l'immense majorité des étudiant·e·s et plus la ville universitaire est importante, plus cette souscription est nécessaire. Souvent, le coût important des loyers force les étudiant·e·s à se loger loin des sites universitaires, et les contraignent donc à prendre les transports en commun.

Comme pour les loyers, les tarifs varient d'une ville à une autre. Néanmoins, dans le cas des transports en commun, les municipalités et métropoles ont beaucoup plus d'emprises sur la définition des tarifs pour les étudiant·e·s ; ainsi, ces disparités illustrent le manque de volonté d'un certain nombre de municipalités de lutter contre la précarité étudiante en instaurant des tarifs dans les transports en commun abordables. Les récentes élections municipales ont amené de nombreux débats sur les prix des abonnements de transports qui n'ont pas encore une répercussion concrète puisque nous ne constatons à cette date aucune baisse des prix des abonnements pour les étudiant·e·s. Dans certaines de ces villes, l'abonnement annuel pour les étudiant·e·s dépasse les 300€, c'est le cas en Ile-de-France mais aussi à Rennes (336€), Lyon (325€), Dijon (315€) et Lille (307,2€).

Pour l'année universitaire 2020-2021, le coût annuel des transports pour les étudiant·e·s augmente en moyenne de 0,44% pour les boursier·ère·s et 0,45% pour les non-boursier·ère·s, soit plus de deux fois plus que l'inflation constatée en juin 2020 (0,2%).

Néanmoins, dans 43 des 47 plus grandes villes universitaires, le coût des transports en commun n'augmente pas. Cette stagnation des prix est une bonne chose, mais il s'agit certainement de l'un des effets des élections municipales qui décourage un certain nombre de municipalités d'avoir pour première décision d'augmenter les prix des transports pour les étudiant·e·s.

Enfin, sur les 47 plus grandes villes universitaires, seules 4 proposent de réels tarifs pour les étudiant·e·s boursier·ère·s.

Afin de rendre les transports en commun accessibles à l'ensemble des étudiant·e·s, quel que soit le lieu d'études, l'UNEF revendique la gratuité des transports en commun pour les jeunes et étudiant·e·s !



	Villes	Abonnement annuel non-boursier-ère-s			
1	Paris	342,00 €	23	Clermont-Ferrand	246,00 €
2	Nanterre	342,00 €	24	Bordeaux	244,80 €
3	Créteil	342,00 €	25	Le Havre	240,00 €
4	Guyancourt	342,00 €	26	Angers	240,00 €
5	Champs sur Marne	342,00 €	27	La Rochelle	230,00 €
6	Saint-Denis	342,00 €	28	Tours	230,00 €
7	Cergy	342,00 €	29	Metz	229,50 €
8	Orsay	342,00 €	30	Marseille	220,00 €
9	Evry	342,00 €	31	Saint-Etienne	213,00 €
10	Rennes	336,00 €	32	Avignon	200,00 €
11	Lyon	325,00 €	33	Poitiers	199,90 €
12	Dijon	315,00 €	34	Montpellier	196,00 €
13	Lille	307,20 €	35	Amiens	195,60 €
14	Nantes	280,00 €	36	Mulhouse	189,00 €
15	Besançon	280,00 €	37	Chambery	187,00 €
16	Strasbourg	276,00 €	38	Orléans	186,00 €
17	Brest	270,00 €	39	Toulon	174,00 €
18	Caen	265,50 €	40	Nîmes	160,00 €
19	Reims	264,60 €	41	Nice	153,00 €
20	Le Mans	259,80 €	42	Grenoble	150,00 €
21	Nancy	258,00 €	43	Perpignan	148,50 €
22	Rouen	247,50 €	44	Pau	139,00 €
			45	Toulouse	102,00 €
			46	Aix-en-Provence	100,00 €
			47	Limoges	90,00 €

Tableau : Coût abonnement annuel dans les transports en commun pour les étudiant-e-s non-boursier-ère-s

Ville	Abonnement 2019	Abonnement 2020	Evolution
Brest	250,00 €	270,00 €	8,00%
Bordeaux	236,40 €	244,80 €	3,55%
Lille	302,40 €	307,20 €	1,59%
Lyon	320,00 €	325,00 €	1,56%

Tableau : Villes où l'abonnement annuel dans les transports en commun augmente

CLASSEMENT DÉTAILLÉ DES VILLES UNIVERSITAIRES

5 PLUS FORTES AUGMENTATIONS EN EUROS PAR MOIS

Créteil : **+ 60,52€**

Lyon : **+ 57,21€**

Bordeaux : **+ 51,49€**

Nice : **+ 50,79€**

Champ sur Marne : **+ 49,52€**

1 À 8 ET 10 - ILE-DE-FRANCE



Loyer moyen mensuel

823 € (+1,37%)



Transports moyen annuel

342 € (+0%)



Coût de la vie moyen

+ 3,51 %

Plus forte évolution du coût de la vie

Créteil : **+ 5,57%**

Plus faible évolution du coût de la vie

Evry : **+ 1,82%**

Augmentation du coût de la vie à Paris

+ 3,17%

Cette année, le coût de la vie en Ile-de-France augmente en moyenne de 3,51% contre 3,69% au niveau national. L'Ile-de-France demeure le bassin de vie le plus cher pour les étudiant·e·s et les 8 villes universitaire présent en compte dans ce classement constituent encore une fois les 8 villes les plus chères de France pour les étudiant·e·s.

Classement	Ville	Coût de la vie	Evolution
1	Paris	1 318,31 €	3,17 %
2	Nanterre	1 172,43 €	2,58 %
3	Créteil	1 147,43 €	5,57 %
4	Guyancourt	1 105,43 €	3,42 %
5	Champs-sur-marne	1 101,43 €	4,71 %
6	Saint-Denis	1 072,43 €	2,73 %
7	Cergy	1 063,43 €	3,96 %
8	Orsay	1 058,43 €	3,67 %
10	Evry	1 038,43 €	1,82 %

Tableau : Classement des villes les plus chère pour les étudiant·e·s en Ile-de-France

Malgré une évolution moyenne des loyers relativement faible (+1,37%) et une stagnation du coût des transports, les étudiant·e·s francilien·ne·s subissent l'inflation du coût de la vie pour les étudiant·e·s dans un territoire où celui-ci est déjà très important.

9 - NICE : VILLE LA PLUS CHÈRE AUX LOYERS LES PLUS ÉLEVÉS EN PROVINCE



Loyer mensuel

613 € (+3,90%)



Transports annuels

153 € (+0%)



Coût de la vie

+ 5,06%

Cette année encore, Nice s'illustre négativement par ses loyers considérablement élevés, les plus chers en Province. Les loyers niçois sont en moyenne 48 € plus cher chaque mois pour les étudiant·e·s qu'à Bordeaux, seconde ville de Province dans le classement des loyers les plus élevés. L'absence de politique d'encadrement des loyers laisse l'inflation immobilière exploser et nuire aux étudiant·e·s ; cette année la hausse du montant des loyers est de 3,90% dans le parc privé contre 2,56% au niveau national.

11 - LYON : LA PLUS FORTE HAUSSE DES LOYERS DE FRANCE



Loyer mensuel

564 € (+5,42%)



Transports annuels

325 € (+1,56%)



Coût de la vie

+ 5,95%

Lyon est l'une des quatre seules villes de France à augmenter l'abonnement dans les transports en commun pour les étudiant·e·s. Additionné à une explosion du montant des loyers de 5,42%, l'augmentation du coût de la vie à Lyon est près de 1,6 fois plus importante qu'au niveau national avec 5,95% d'augmentation cette année.

12 - BORDEAUX : L'EXPLOSION CONSTANTE DU COÛT DES LOYERS



Loyer mensuel

565 € (+4,24%)

alors qu'en 2018 ils étaient en moyenne de 488 euros soit 77 euros de plus en deux ans



Transports annuels

244,8 € (+3,55%)



Coût de la vie

+ 5,35%

Bordeaux demeure l'une des villes étudiantes les plus chères de France, notamment en raison de son augmentation constante des coûts des transports mais aussi et surtout de l'inflation massive et incontrôlée du montant des loyers. Avec une hausse de 4,24% à la rentrée 2020 et une hausse de 11,07% l'année passée, Bordeaux est malheureusement l'illustration des effets de l'inflation de l'immobilier sur les étudiant·e·s, poussant certain·e·s d'entre elles et eux à accepter des logements dans des états très délabrés, où à se loger toujours plus loin de leur lieu d'étude. Il est urgent d'instaurer l'encadrement des loyers à Bordeaux ainsi que de construire davantage de logements gérés par le CROUS.

13 - AIX-EN-PROVENCE : DES LOYERS TRÈS ÉLEVÉS QUI POUSSENT LES ÉTUDIANT·E·S À SE LOGER DANS LES VILLES VOISINES



Loyer mensuel

548 € (+2,05%)



Transports annuels

100 € (+0%)



Coût de la vie

+ 4,10%

Aix-en-Provence est l'une des villes hors Ile-de-France avec les loyers les plus élevés, qui augmentent encore cette année avec une inflation de 2,05%. Ce coût élevé des loyers pousse de nombreux·ses étudiant·e·s à se loger dans les villes voisines, notamment Marseille, ce qui plombe le coût de la vie puisque cela conduit à ajouter les frais de transports entre les deux villes (abonnement de 210 € par an). Depuis plusieurs années, l'UNEF dénonce le coût de la vie sur la ville mais la municipalité se refuse en prendre en considération la précarité étudiante notamment en instaurant l'encadrement des loyers ; bilan : Aix-en-Provence est l'une des grandes villes universitaires où les étudiant·e·s ne vivent pas sur la même commune où il·elle·s étudient.

14 - MARSEILLE : LOGEMENTS INSALUBRES ET TEMPS DE TRANSPORTS IMPORTANT POUR LES ÉTUDIANT·E·S



Loyer mensuel

503 € (+1,62%)



Transports annuels

220 € (+0%)



Coût de la vie

+ 3,92%

Marseille se caractérise par un coût moyen des logements étudiants élevés (503 €), ce qui pousse certain·e·s étudiant·e·s à se loger dans des logements très insalubres. A cela s'ajoute des transports au coût relativement important, auquel il faut ajouter les coûts de la navette entre Aix-en-Provence et Marseille pour le grand nombre d'étudiant·e·s qui font le trajet quotidiennement (210 euros par an).

15 - LILLE: HAUSSE CUMULÉE DU PRIX DES TRANSPORTS ET DU MONTANT DES LOYERS



Loyer mensuel

495 € (+1,64%)



Transports annuels

307,2 € (+1,59%)



Coût de la vie

+ 3,97%

Comme pour l'année précédente, Lille cumule une hausse des loyers et des transports ; ces hausses expliquent que le coût de la vie à Lille augmente de manière plus importante qu'au niveau national et elle est l'une des cinq villes de France où le coût des transports dépasse les 300 euros annuels.

16 - MONTPELLIER : DES LOYERS ÉLEVÉS EN CONSTANTE HAUSSE



Loyer mensuel

495 € (+1,43%)



Transports annuels

196 € (+0%)



Coût de la vie

+ 3,85%

A Montpellier, les loyers sont constamment en augmentation, l'encadrement des loyers devient une urgence afin de limiter l'inflation du prix au mètre carré des petites surfaces. Les transports sont également chers comparés à Toulouse, l'autre grande ville étudiante de la région (102 €). Si la décision de rendre les transports gratuits le week-end est une première étape, elle n'exonère pas les étudiant·e·s de prendre un abonnement pour le reste de la semaine, maintenant ainsi ces coûts élevés. La ville doit faire un effort en baissant l'abonnement dans les transports en commun pour les étudiant·e·s.

17 - STRASBOURG: INFLATION DES LOYERS ÉTUDIANTS SUPÉRIEURE À LA MOYENNE NATIONALE



Loyer mensuel

485 € (+2,75%)



Transports annuels

276 € (+0%)



Coût de la vie

+ 4,56%

La ville de Strasbourg voit ses loyers étudiants augmenter de manière plus importante qu'au niveau national. La ville se caractérise également par un coût d'abonnements étudiants dans les transports relativement élevés comparé à d'autres villes étudiantes comme Montpellier (196€) ou Toulouse (102 €).

18 - LA ROCHELLE : UNE VILLE TOURISTIQUE QUI FAIT EXPLOSER LE COÛT DES LOYERS



Loyer mensuel

483 € (+2,77%)



Transports annuels

230 € (+0%)



Coût de la vie

+ 4,59%

Avec 15 000 étudiant·e·s pour 75 000 habitant·e·s, La Rochelle compte 20% de sa population qui est étudiante. Pourtant, les politiques publiques mises en place par la ville ne reflète pas l'importance que les étudiant·e·s occupent dans la population. Le fort caractère touristique de la ville entraîne des loyers importants et toujours plus chers chaque année, sans que l'encadrement des loyers ne soit mis en place pour lutter contre la précarité étudiante. L'abonnement dans les transports en commun est également chers comparé à l'offre du réseau de transports et contraste avec des villes beaucoup mieux équipées où les tarifs sont beaucoup moins élevés comme Montpellier (196€) ou Toulouse (102 €).

19 - TOULOUSE : DES TRANSPORTS PARMI LES MOINS ÉLEVÉS DE FRANCE



Loyer mensuel

481 € (1,91%)



Transports annuels

102 € (+0%)



Coût de la vie

+ 4,18%

Quatrième ville de France, et grandes ville universitaire, Toulouse se classe 19ème sur 47 dans le classement des villes universitaires les plus chères pour les étudiant·e·s. Le coût des transports en commun à Toulouse est l'un des trois moins élevés de France. Le prix peu élevé de l'abonnement permet de limiter la précarité étudiante, il a été obtenu par l'UNEF en 2013 et maintenu grâce à la mobilisation du syndicat entre 2015-2017 face à la volonté de la municipalité de l'augmenter ; il est finalement passé de 100 € à 102 €. Les loyers moyens restent cependant relativement élevés : la ville doit lutter contre l'inflation constante des logements de petites surfaces en mettant en place l'encadrement des loyers.

20 - TOLON : DES TRANSPORTS TRÈS CHERS POUR UN RÉSEAU PEU DÉVELOPPÉ



Loyer mensuel

455 € (+0,89%)



Transports annuels

174 € (+0%)



Coût de la vie

+ 3,67%

La ville de Toulon est caractérisée par des loyers relativement importants pour la taille de la ville, en cause sa localisation sur la côte d'Azur. Sans encadrement des loyers, le prix des logements s'en retrouvent important pour les étudiant·e·s. Mais le coût de la vie dans la ville est également plombé par un abonnement en transports en commun très cher pour un réseau peu développé, qui plus est la ville n'offre pas de tarifs pour les étudiant·e·s boursier·ère·s. La municipalité doit agir contre la précarité étudiante en mettant en place l'encadrement des loyers et en diminuant le prix de l'abonnement dans les transports en commun.

21 - NANTES : DES COÛTS DE TRANSPORTS IMPORTANTS



Loyer mensuel

442 € (+3,03%)



Transports annuels

280 € (+0%)



Coût de la vie

+ 4,78%

A Nantes, le coût de la vie augmente de 4,78% sur un an, principalement en raison d'une hausse des loyers importante (+3,03%). Le coût de la vie pour les étudiant·e·s est également important en raison d'un abonnement dans les transports en commun qui est cher (280 € par an) comparé à d'autres villes étudiantes plus importantes comme Montpellier (196€) ou Toulouse (102 €). La ville de Nantes peut donc limiter le coût de la vie pour les étudiant·e·s en diminuant le coût des transports et en mettant en place l'encadrement des loyers.

22 - RENNES : LES TRANSPORTS LES PLUS CHERS DE PROVINCE



Loyer mensuel

428 € (+3,13%)



Transports annuels

336 € (+0%)



Coût de la vie

+ 4,84%

Rennes dispose des transports les plus chers de Province ; avec 336 € par an, l'abonnement dans les transports en commun est presque identique à celui des étudiant·e·s d'Ile-de-France (342 €) et plus élevés qu'à Lyon (325€), ville trois fois plus grande. La municipalité de Rennes doit mettre en place un véritable tarif étudiant afin de limiter le coût de la vie étudiante sur la ville.

23 - GRENOBLE : UNE POLITIQUE VOLONTARISTE POUR LES TRANSPORTS EN COMMUN MAIS DES LOYERS QUI RESTENT ÉLEVÉS



Loyer mensuel

441 € (+1,15%)



Transports annuels

150 € (+0%)



Coût de la vie

+ 3,86%

Le coût des transports en commun est relativement peu élevé à Grenoble, et c'est une bonne chose pour les étudiant·e·s. Cependant, les loyers demeurent élevés (441 €) et la municipalité doit agir en mettant en œuvre l'encadrement des loyers afin de limiter l'inflation des loyers étudiants.

24 - ROUEN : DES COÛTS DE TRANSPORTS ÉLEVÉS



Loyer mensuel

429 € (+1,42%)



Transports annuels

247,50 € (+0%)



Coût de la vie

+ 4,00%

A Rouen, les tarifs en transports sont relativement élevés comparé à d'autres villes étudiantes beaucoup plus importantes comme Montpellier (196 €) ou Toulouse (102 €). Les loyers sont également élevés, notamment en raison du nombre d'étudiant·e·s dans la ville ; il est nécessaire de mettre en place l'encadrement des loyers ainsi que d'investir dans la construction de résidences CROUS afin de limiter l'inflation du prix des petites surfaces.

25 - METZ : DES LOYERS 5,74% PLUS ÉLEVÉS QU'À NANCY



Loyer mensuel

424 € (+1,44%)



Transports annuels

229,50 € (+0%)



Coût de la vie

+ 4,03%

La ville de Metz se caractérise par des coûts de transports relativement élevés au regard de l'offre du réseau de transports. Le loyer mensuel y est également 5,74% plus élevés qu'à Nancy. Le coût de la vie à Metz est ainsi 1,11% plus élevés qu'à Nancy alors que ces deux villes rassemblent des étudiant·e·s de la même université. La municipalité doit pouvoir limiter cette inflation du coût de la vie en réduisant les coûts dans les transports en commun ainsi qu'en instaurant l'encadrement des loyers.

26 - CHAMBÉRY : UN COÛT DE LA VIE IMPORTANT POUR UNE VILLE MOYENNE



Loyer mensuel

425 € (+1,19%)



Transports annuels

187 € (+0%)



Coût de la vie

+ 3,92%

A Chambéry, les loyers et les transports demeurent élevés pour une ville moyenne. Ces prix pèsent sur le coût de la vie des étudiant·e·s chambérien·ne·s. Les loyers y sont ainsi équivalents à ceux de Rennes (428 €) ou de Metz (424 €) et les transports sont plus chers qu'à Toulouse (102 €), ville universitaire beaucoup plus grande avec un réseau beaucoup plus développé. La municipalité doit agir contre la précarité étudiante en mettant en place l'encadrement des loyers et en diminuant le coût des transports en commun.

27 - AVIGNON : DES LOYERS ET DES TRANSPORTS QUI RESTENT ÉLEVÉS MALGRÉ UNE STAGNATION POUR LA RENTRÉE 2020



Loyer mensuel

416 € (+0%)



Transports annuels

200 € (+0%)



Coût de la vie

+ 3,34%

Même si le loyer moyen et le coût des transports stagne, ils restent très élevés pour une ville de taille moyenne. Les loyers y sont ainsi plus élevés qu'à Nancy (401 €) ou Brest (355 €) et les transports y sont plus élevés que dans de grandes villes universitaires comme Montpellier (196 €) ou Toulouse (102 €). La municipalité peut agir en mettant en place l'encadrement des loyers et en réduisant le coût des transports en commun.

28 - CAEN : DES COÛTS DE TRANSPORTS TRÈS ÉLEVÉS



Loyer mensuel

410 € (+3,27%)



Transports annuels

265,50 € (+0%)



Coût de la vie

+ 4,98%

A Caen, les abonnements étudiants pour les transports en commun sont plus élevés que dans certaines grandes villes comme Bordeaux (244,90 €) ou Marseille (220 €). Depuis des années, l'UNEF dénonce le coût des transports à Caen, la municipalité doit prendre ses responsabilités et diminuer le coût des transports pour les étudiant·e·s. Les loyers dans le parc privé ont augmenté de 3,27% contre 2,41% au niveau national, la ville doit donc mettre en place un encadrement des loyers afin de limiter l'inflation des petites surfaces occupées par les étudiant·e·s et les plus précaires.

29-AMIENS:FAIBLEINFLATIONDESLOYERSMAISUNCOÛT DE LA VIE QUI AUGMENTE EN RAISON DE L'INFLATION GÉNÉRALE QUE SUBISSENT LES ÉTUDIANT·E·S



Loyer mensuel

415 € (0,48%)



Transports annuels

195,60 € (+0%)



Coût de la vie

+ 3,59%

Si le coût des transports n'augmente pas et si le prix des loyers sont relativement stables avec une hausse de 0,48%; les étudiant·e·s d'Amiens subissent l'augmentation globale du coût de la vie. La municipalité peut en revanche lutter contre la précarité étudiante, notamment en diminuant le coût des transports qui est aussi important que celui de Montpellier (196 €).

30 - DIJON : UN COÛT DES TRANSPORTS EXORBITANT



Loyer mensuel

404 € (+0,75%)



Transports annuels

315 € (+0%)



Coût de la vie

+ 3,72%

Avec une population de 155 000 habitant·e·s seulement, Dijon impose aux étudiant·e·s un coût des transports très élevé (315€), soit presque autant que la ville de Lyon (325€). Ces tarifs importants pèsent lourds dans le budget des étudiant·e·s dijonnais·es, la ville doit donc mettre en place une véritable politique de réduction des transports pour les jeunes.

31 - ORLÉANS : UN COÛT DE LA VIE QUI AUGMENTE DE 3,74%



Loyer mensuel

411 € (0,74%)



Transports annuels

186 € (+0%)



Coût de la vie

+ 3,74%

Malgré une inflation relativement faible des loyers et une stagnation du coût des transports, les étudiant·e·s orléanais·es subissent l'inflation globale du coût de la vie étudiante. La ville peut néanmoins agir contre la précarité étudiante en mettant en place un encadrement des loyers, qui restent beaucoup plus élevés qu'à Brest (355 €), ville de taille équivalente, ainsi qu'en diminuant le coût des transports en commun qui reste plus élevé qu'à Grenoble (150 €) ou Toulouse (102 €).

32 - TOURS : HAUSSE DU COÛT DE LA VIE DE 4,65%



Loyer mensuel

404 € (+2,54%)



Transports annuels

230 € (+0%)



Coût de la vie

+ 4,65%

A Tours, le coût de la vie étudiante progresse de 4,65%, notamment en raison d'une inflation des loyers. Le coût des transports en commun est également élevé comparé à certaines villes universitaires beaucoup plus importantes et avec un réseau de transports beaucoup plus équipé comme Marseille (220 €), Montpellier (196 €) ou Toulouse (102 €). La municipalité doit agir contre l'augmentation du coût de la vie étudiante en mettant en place l'encadrement des loyers ainsi qu'en réduisant le coût de l'abonnement dans les transports en commun et en mettant en place un tarif boursier·ère·s.

33 - REIMS : AUGMENTATION DU COÛT DE LA VIE MALGRÉ UNE FAIBLE INFLATION DES LOYERS



Loyer mensuel

401 € (+0,50%)



Transports annuels

264,60 € (+0%)



Coût de la vie

+ 3,63%

A Reims, le coût de la vie augmente de 3,63% alors que le loyer moyen augmente de 0,5% et que le coût des transports stagne. Les étudiant·e·s de la ville pâtissent de l'inflation globale du coût de la vie étudiante mais la ville pourrait améliorer la situation en diminuant les abonnements dans les transports en commun.

34 - NANCY : DES TRANSPORTS PLUS CHERS QU'À MARSEILLE, MONTPELLIER OU TOULOUSE



Loyer mensuel

401 € (+0,5%)



Transports annuels

258 € (+0%)



Coût de la vie

+ 3,63%

Le coût de la vie étudiante à Nancy est plombé par un coût des transports importants, plus élevés que dans certaines grandes villes comme Marseille (220 €), Montpellier (196 €) ou Toulouse (102 €). La municipalité doit agir contre le coût de la vie étudiante en diminuant le coût des transports pour les étudiant·e·s. Le tarif pour les boursier·ère·s (204 €) reste également très élevé au regard de certaines autres villes universitaires comme Metz (184,5€).

35 - LE HAVRE : DIMINUTION DU COÛT DES LOYERS MAIS DES TRANSPORTS QUI RESTENT CHERS



Loyer mensuel

401€ (-0,25%)



Transports annuels

240 € (+0%)



Coût de la vie

+ 3,26%

Sur les 47 villes universitaires étudiées, Le Havre fait partie des deux seules où le loyer moyen pour les étudiant·e·s diminue ; cependant, ceci est la conséquence de la fluctuation du marché immobilier et en non en raison d'une quelconque politique volontariste de la part de la ville. Cette baisse n'annonce donc pas forcément de diminution des loyers sur le long terme. Le coût des transports en commun au Havre est également élevé en comparaison de certaines autres villes universitaires beaucoup plus importantes et avec un réseau de transports beaucoup plus équipé comme Marseille (220 €), Montpellier (196 €) ou Toulouse (102 €).

36 - NÎMES : INFLATION IMPORTANTE DU MONTANT DES LOYERS



Loyer mensuel

406 € (+3,05%)



Transports annuels

160€ (+0%)



Coût de la vie

+ 4,93%

Malgré un coût de la vie étudiante qui demeure plus faible à Nîmes que dans la plupart des villes universitaire de France, il augmente de 4,93% cette année contre 3,69% au niveau national. Les loyers augmentent également de façon plus importante que la moyenne nationale dans le parc privé (2,56%). La municipalité doit mettre en place l'encadrement des loyers afin de ne pas laisser les étudiant·e·s nîmois·es subir les fluctuations du marché de l'immobilier.

37 - BESANÇON : UN COÛT DES TRANSPORTS QUI RESTE ÉLEVÉ MALGRÉ DES LOYERS RELATIVEMENT FAIBLES



Loyer mensuel

385 € (+1,05%)



Transports annuels

280 € (+0%)



Coût de la vie

+ 3,95%

Besançon fait partie des 10 villes universitaires de France où les loyers sont les moins élevés pour les étudiant·e·s mais le coût des transports reste relativement élevé (6ème ville la plus chère), ce qui ne permet pas de faire baisser le coût de la vie. Dans cette perspective, l'UNEF encourage la municipalité à diminuer le coût des abonnements dans les transports pour les jeunes afin de limiter le coût de la vie étudiante dans la ville.

38 - CLERMONT-FERRAND : DES TRANSPORTS QUI N'AUGMENTENT PAS MAIS QUI DEMEURENT CHERS



Loyer mensuel

383 € (+1,06%)



Transports annuels

246 € (+0%)



Coût de la vie

+ 3,97%

La ville de Clermont-Ferrand propose à ses étudiant·e·s des tarifs de transports en commun qui sont plus élevés que ceux de nombreuses grandes villes universitaires comme Marseille (220 euros), Montpellier (196 euros) ou Toulouse (102 euros). La municipalité doit donc mettre en place une politique de réduction des tarifs étudiants ainsi que mettre en place un tarif social pour les étudiant·e·s boursier·ère·s.

39 - PERPIGNAN : DES TRANSPORTS CHERS POUR UN RÉSEAU PEU DÉVELOPPÉ



Loyer mensuel

388 € (1,31%)



Transports annuels

148,5 € (+0%)



Coût de la vie

+ 4,12%

Même si Perpignan est une des villes les moins chères de France pour les étudiant·e·s, les perpignanais·es subissent une hausse coût de la vie en raison de l'inflation globale du coût de la vie pour les étudiant·e·s en France et d'une augmentation des loyers. La municipalité peut néanmoins agir en diminuant le prix l'abonnement dans les transports en commun qui demeure élevé au regard de l'offre du réseau. L'encadrement des loyers permettrait également de limiter le fait que les étudiant·e·s ne subissent les fluctuations du marché de l'immobilier.

40 - ANGERS : DES LOYERS DANS LES MOINS ÉLEVÉS DE FRANCE MAIS DES TRANSPORTS QUI DEMEURENT CHERS



Loyer mensuel

380 € (+2,98%)



Transports annuels

240 € (+0%)



Coût de la vie

+ 4,91%

Si les étudiant·e·s angevin·ne·s vivent dans l'une des dix villes universitaires où le loyers est le moins cher, celui-ci augmente de 2,98% cette année dans le parc privé contre 2,56% au niveau national. Pour ne pas que les étudiant·e·s subissent les fluctuations du marché immobilier, la municipalité doit mettre en place l'encadrement des loyers. Les transports y sont également plus chers que dans certaines grandes villes universitaires comme Marseille (220 €), Montpellier (196 €) ou Toulouse (201 €) ; la ville doit réduire le coût des transports en commun pour les étudiant·e·s afin de limiter l'inflation constante du coût de la vie.

41 - MULHOUSE : MALGRÉ UNE FAIBLE AUGMENTATION DU MONTANT DES LOYERS, LES ÉTUDIANT·E·S MULHOUSIEN·NE·S SUBISSENT L'ÉVOLUTION GLOBALE DU COÛT DE LA VIE



Loyer mensuel

384 € (+0,26%)



Transports annuels

189 € (+0%)



Coût de la vie

+ 3,60%

Mulhouse reste l'une des villes universitaires les moins chères de France pour les étudiant·e·s, mais les mulhousiennes et mulhousiens en études subissent l'inflation importante du coût de la vie globale pour les étudiant·e·s. Afin de lutter contre la précarité étudiante croissante, la municipalité doit mettre en place l'encadrement des loyers et la réduction des tarifs dans les transports en commun, qui demeurent pratiquement aussi élevés qu'à Montpellier (196 €) et bien plus qu'à Toulouse (102 €).

42 - SAINT-ETIENNE : DES LOYERS PARMIS LES MOINS CHERS DE FRANCE MAIS QUI AUGMENTENT PLUS QUE LA MOYENNE NATIONALE



Loyer mensuel

362 € (+2,84%)



Transports annuels

213 € (+0%)



Coût de la vie

+ 4,91%

Si St-Etienne fait partie des cinq villes universitaires étudiées dans ce classement où les loyers étudiants sont les moins élevés, ils augmentent de 2,84% cette année, soit plus que la moyenne nationale dans le parc privé qui est de 2,56%. Les transports en commun sont également plus chers pour les étudiant·e·s stéphanois·es que pour leur homologue montpelliérain·e·s (196 €) ou toulousain·e·s (102 €). La municipalité peut donc agir en mettant en place l'encadrement des loyers et en diminuant le prix des transports en commun pour les étudiant·e·s.

43 - **PAU** : UNE DES VILLES LES MOINS CHÈRE MAIS DES LOYERS QUI AUGMENTENT



Loyer mensuel

367 € (+2,51%)



Transports annuels

139€ (+0%)



Coût de la vie

+ 4,78%

Même si Pau est l'une des villes les moins chères, le coût de la vie augmente de 4,78%, principalement en raison de la hausse globale du coût de la vie pour les étudiant·e·s, la municipalité peut lutter contre la précarité étudiante, notamment en instaurant un tarif pour les boursier·ère·s dans les transports en commun et en mettant en place l'encadrement des loyers ; en effet, si la ville est la moins chère de France après Limoges, elle n'est classée que 42 sur 47 dans le classement des loyers étudiants.

44 - **BREST** : UNE DES VILLES LES MOINS CHÈRES DE FRANCE MAIS UN COÛT DE LA VIE QUI EXPLOSE EN RAISON D'UNE HAUSSE CONSÉQUENTE DES LOYERS ET DES TRANSPORTS



Loyer mensuel

355 € (+4,11%)



Transports annuels

270 € (+8%)



Coût de la vie

+ 5,70%

Si Brest reste l'une des villes universitaires avec les loyers les moins élevés, la hausse de 4,11% du montant des loyers dans le parc privé, contre 2,56% au niveau national pèse lourd dans le budget des étudiant·e·s. La hausse du coût des transports de 8% vient également peser lourd sur le coût de la vie. Pour les étudiant·e·s brestoises, c'est donc un coût de la vie qui bondit de 5,7% ; la municipalité doit mettre en place des politiques de lutte contre la précarité étudiante.

45 - LE MANS : LES LOYERS LES MOINS CHERS DES GRANDES VILLES UNIVERSITAIRES MAIS DES TRANSPORTS AU COÛT TRÈS ÉLEVÉ



Loyer mensuel

347 € (+2,06%)



Transports annuels

259,80 € (+0%)



Coût de la vie

+ 4,57%

Si Le Mans est, avec Poitiers, la ville universitaire parmi les 47 sélectionnée dans cette étude dans laquelle les loyers sont les moins chers, le coût de transports y est élevé, plus cher que dans certaines grandes villes universitaires comme Bordeaux (244,8 €), Marseille (220 €), Montpellier (196 €) ou Toulouse (201 €). Afin de lutter contre la précarité étudiante, la municipalité doit diminuer le coût des transports.

46 - POITIERS : LES LOYERS ÉTUDIANTS LES MOINS ÉLEVÉS DE FRANCE, MAIS DES TRANSPORTS QUI DEMEURENT CHERS



Loyer mensuel

347 € (+1,46%)



Transports annuels

199,9 € (+0%)



Coût de la vie

+ 4,32%

Poitiers est, avec Le Mans, la ville universitaire de ce classement où les loyers dans le parc privé sont les moins élevés. Le coût des transports en commun demeure en revanche élevé en comparaison d'autres villes universitaires plus importantes et au réseau de transports plus développé comme Montpellier (196 €) ou Toulouse (102 €).

47 - LIMOGES : VILLE ÉTUDIANTE LA MOINS CHÈRE DE FRANCE



Loyer mensuel

355 € (+4,11%)



Transports annuels

90 € (+0%)



Coût de la vie

+ 5,58%

Limoges maintient sa place comme ville étudiante la moins chère de France, principalement en raison d'un tarif dans les transports en commun très peu élevé. La ville est également celle où les loyers étudiants sont les moins chers, après Poitiers et Le Mans. Cependant, le coût des loyers bondit de 4,11% contre 2,56% au niveau national. Cette hausse des loyers importantes explique en grande partie l'augmentation importante du coût de la vie, qui est de 5,58% contre 3,69% au niveau national. La municipalité doit donc mettre en place l'encadrement des loyers pour ne pas que les étudiant·e·s subissent les fluctuations du marché immobilier.

This image shows a full page of white paper with horizontal orange dotted lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page, providing a guide for handwriting practice. There are no margins, text, or other markings on the page.

ANNEXE

CLASSEMENT EN FONCTION DE L'ÉVOLUTION DU COÛT DE LA VIE

Classement	Ville	Dépenses mensuelles 2020	Evolution
1	Lyon	1 019,33 €	5,95%
2	Brest	805,75 €	5,70%
3	Limoges	790,75 €	5,58%
4	Créteil	1 147,43 €	5,57%
5	Bordeaux	1 013,65 €	5,35%
6	Nice	1 054,00 €	5,06%
7	Caen	860,38 €	4,98%
8	Nîmes	847,58 €	4,93%
9	Angers	828,25 €	4,91%
10	Saint-Etienne	808,00 €	4,91%
11	Rennes	884,25 €	4,84%
12	Nantes	893,58 €	4,78%
13	Pau	806,83 €	4,78%
14	Champs sur Marne	1 101,43 €	4,71%
15	Tours	851,42 €	4,65%
16	La Rochelle	930,42 €	4,59%
17	Le Mans	796,90 €	4,57%
18	Strasbourg	936,25 €	4,56%
19	Poitiers	791,91 €	4,32%
20	Toulouse	917,75 €	4,18%
21	Perpignan	828,63 €	4,12%
22	Aix-en-Provence	984,58 €	4,10%
23	Metz	871,38 €	4,03%
24	Rouen	877,88 €	4,00%
25	Clermont-Ferrand	831,75 €	3,97%
26	Lille	948,85 €	3,97%
27	Cergy	1 063,43 €	3,96%
28	Besançon	836,58 €	3,95%
29	Chambery	868,83 €	3,92%
30	Marseille	949,58 €	3,92%
31	Grenoble	881,75 €	3,86%
32	Montpellier	939,58 €	3,85%
33	Orléans	854,75 €	3,74%
34	Dijon	858,50 €	3,72%

35	Toulon	897,75 €	3,67%
36	Orsay	1 058,43 €	3,67%
37	Nancy	850,75 €	3,63%
38	Reims	851,30 €	3,63%
39	Mulhouse	828,00 €	3,60%
40	Amiens	859,55 €	3,59%
41	Guyancourt	1 105,43 €	3,42%
42	Avignon	860,92 €	3,34%
43	Le Havre	849,25 €	3,26%
44	Paris	1 318,31 €	3,17%
45	Saint-Denis	1 072,43 €	2,73%
46	Nanterre	1 172,43 €	2,58%
47	Evry	1 038,43 €	1,82%

NOTRE PARTENAIRE

LOCService.fr

Location & Colocation entre particuliers

Spécialiste de la location et de la colocation entre particuliers, LocService créé il y a près de 20 ans le concept de **mise en relation inversée**. Avec [LocService.fr](https://locservice.fr), aucun frais d'agence, le locataire ou colocataire renseigne sa demande de location et ce sont les propriétaires particuliers qui le recontactent directement. [LocService.fr](https://locservice.fr) permet ainsi de louer rapidement appartements, maisons, studios, chambres, meublés ou colocations. **Le site, qui compte près de 1,8 million d'utilisateurs particuliers à son actif et 94 % d'avis favorables**, a été classé en 2020 pour la troisième fois dans le top 500 des « Champions de la Croissance » réalisé par Les Echos



Twitter : @LocService_fr

RETROUVEZ-NOUS SUR



WWW.UNEF.FR



@UNEF.FR



@UNEF_



@UNEF



unef
le syndicat étudiant

ATTACHÉE DE PRESSE :
ELISABETH ABANDA- AYISSI
06 03 55 45 28
PRESSE@UNEF.FR



**CLASSEMENT DES VILLES
SELON LE COÛT DE LA VIE
ÉTUDIANTE 2020**